

Anna Krzyżanowska
Université de Marii Curie-Skłodowska, Lublin, Pologne
krzyżanowskaanna@yahoo.fr

Synergies Pologne n°6 - 2009 pp. 79-91

Résumé: *Le présent article est consacré à la question de la pluralisation des noms d'affect en français et en polonais. Notre objectif est de mettre en lumière des contrastes et des points communs entre deux langues typologiquement différentes. Dans cette étude, nous essayons de voir dans quelle mesure la pluralisation des noms d'affect infléchit le sens de ces mots. Nous nous concentrons donc sur les valeurs sémantiques apportées par la recatégorisation des noms en question. Nous signalons aussi le cas de la neutralisation de l'opposition entre singulier et pluriel.*

Mots-clés : *pluralisation, aspect, recatégorisation, neutralisation*

Abstract: *The present article is the contrastive study of the pluralization of affect nouns in French and Polish. Our aim is to describe contrasts and similarities between two languages which typologically differs. In this study we try to expose the influence of the pluralization on the meaning of those words. We therefore focus on the semantic values provided by the recategorization of the names. We report the case of the neutralization of the opposition between singular and plural, too.*

Key words: *pluralization, aspect, recategorization, , neutralization*

Introduction

Dans cet article, nous voulons approfondir la description des noms d'affect en nous penchant sur la question de leur pluralisation. Classés traditionnellement dans la catégorie des mots abstraits, les noms en question se caractérisent par le fait qu'ils n'ont pas de pluriel. De plus, les noms d'affect sont incompatibles avec les opérateurs de discontinuité que sont les numéraux (**deux effrois, *trzy nienawiści* 'trois haines') et ils n'admettent pas les noms de mesure exacte de type *un kilo, un gramme ... (*un kilo d'ennui, de chagrin, *kilo smutku, radości* 'un kilo de tristesse, de joie'). Il convient de signaler aussi qu'ils sont inaptes à assumer la fonction de quantificateur (Benninger, 2001).

Certains noms d'affect, malgré la caractéristique de ne pas être marqués pour le nombre, peuvent cependant être pluralisés : *quelque chose éveille une crainte* ou *des craintes chez X, X-a dręczy obawa o Y-a* ('X est rongé par la crainte au

sujet de Y'), *X jest pełen obaw* ('X est plein de craintes'), *X ma obawy, czy...* ('X a des craintes si....'). Il nous a donc semblé intéressant d'étudier de plus près les relations que les noms d'affect entretiennent avec le nombre. La perspective comparative que nous avons adoptée permet de mettre en lumière des contrastes et des points communs entre deux langues typologiquement différentes.

Nos considérations seront axées autour de deux questions :

- dans un premier temps, nous essayons d'étudier le comportement des noms d'affect en lecture d'occurrence et de voir dans quelle mesure la conversion de ces mots en noms comptables infléchit leur sens ;
- dans un deuxième temps, nous voulons signaler que le pluriel peut être employé comme un procédé stylistique qui sert à mettre en relief et à intensifier la notion de référence.

Avant de passer à la comparaison, il importe de préciser les bases théoriques de notre travail et d'éclaircir le statut des noms d'affect¹ en linguistique française et polonaise.

1. Le classement des noms d'affect en français et en polonais

1.1 Les noms d'affect : une sous-classe des noms abstraits (Galmiche et Kleiber, 1995 ; Bogustawski, 1973).

1.1.1 L'approche référentielle, la plus couramment adoptée dans les études linguistiques, oppose, selon le critère ontologique, les noms abstraits dont le référent est immatériel et dépendant du signe (*bonté, tristesse, liberté*) aux noms concrets ayant un référent autonome par rapport au signe (*table, arbre*). Ceux qui se caractérisent par la non-autonomie référentielle (ou incomplétude référentielle) sont appelés les syncatégorématiques. Par contre, les seconds auxquels est attachée la propriété de l'autonomie sont des catégorématiques. Dans cette perspective, les noms d'émotion et de sentiment (*tristesse, haine*) renvoient à des entités amorphes et, comme le constatent Galmiche et Kleiber (1996 : 38), « leur espace d'applicabilité n'est plus celui de la matière et, ils ne sont plus accessibles directement aux sens » (ibid, 38).

1.1.2 Selon Bogustawski (1973), le statut ontologique des entités auxquels renvoient les noms détermine leur mode de quantification : les quantificateurs spécifiés (les numéraux « définis ou indéfinis ») apparaissent devant les noms dont les référents sont matériels et discrets : *dwa stoły* 'deux tables', *kilku chłopców* 'plusieurs garçons' ; les expressions dites « partitives » - devant les noms dénotant des matières : *trochę mleka* 'un peu de lait', *pół chleba* 'une moitié de pain'.

2. Les noms d'affect : une sous-classe caractérisée par l'ensemble des propriétés formelles et sémantiques (Anscombe, 1995 ; Flaux et Van de Velde, 2000 ; Nowakowska-Kempna, 1986).

2.1 Approche morphosyntaxique et sémantique

2.1.1 Selon Anscombe (1995), la distinction abstrait/concret semble être peu pertinente puisqu'elle résulte d'une confusion entre signifié et référent. Il essaie donc de définir les deux classes à l'aide des critères formels et sémantiques.

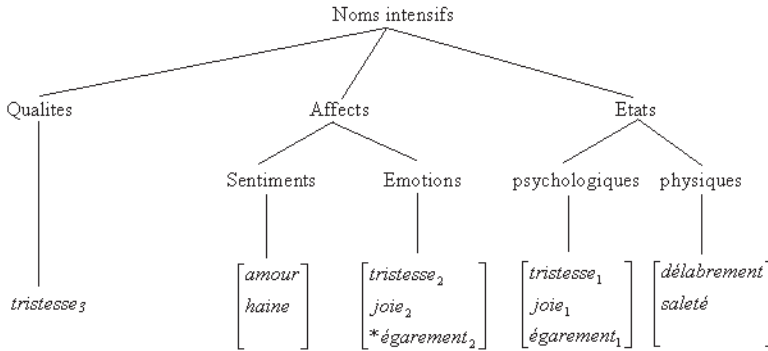
La sous-classe des noms psychologiques contient les noms de sentiment qui renvoient à « ce qui est éprouvé ou ressenti » (*haine, satisfaction*) et les noms d'attitude dénotant « ce qui est montré » (*affectation, nervosité*). Cette classe, à côté des noms mentionnés comprend aussi les noms de perception (*vue, odorat*), les noms épistémiques (*pensée, croyance*) et les noms de facultés mentales (*intelligence, conscience*). Le comportement différent par rapport aux déterminants permet d'opposer les noms de sentiment et d'attitude aux noms de perception, noms épistémiques et noms de facultés mentales, les premiers se combinant généralement avec le partitif .

Tous les noms psychologiques ont ceci en commun qu'ils n'admettent pas (ou qu'ils supportent mal) le pluriel. De ce point de vue, ils se rapprochent de certains noms d'action (*édification*) ou d'état (*délabrement*). En revanche, si le pluriel des noms psychologiques est possible, il est fondé sur l'un des sens dérivés de ces noms, par exemple seul le deuxième sens de *tristesse* supporte le pluriel. Ce mot dans l'emploi performatif (*je vous exprime ma grande tristesse*) sélectionne seulement le premier sens (Anscombe, 1992 : 143).

2.1.2 Le classement des noms proposé par Flaux et Van de Velde (2000) s'inscrit également dans le cadre de la description formelle et sémantique. En s'appuyant sur des traits tels que : abstrait/concret, dénombrable/indénombrable, extensif/intensif, animé/non animé, naturel et fabriqué, les auteurs répartissent les noms communs du français en quatre grandes classes : les noms concrets dénombrables (*chien, phrase*), les noms concrets indénombrables (*veau, air*), les noms abstraits extensifs (*promenade, jardinage*) et les noms abstraits intensifs (*bonté, tristesse*). Les noms d'affect qui nous intéressent ici constituent une sous-classe des noms abstraits intensifs et ils partagent avec eux certaines propriétés syntaxiques et sémantiques :

- la détermination (l'article partitif *du* indique le degré d'intensité indéterminé, l'adjectif qualificatif qui accompagne ces noms exprime un degré plus ou moins approximatif d'intensité, les quantificateurs « forts » ou « faibles » avec lesquels ils se construisent ont une interprétation intensive et non quantitative : *beaucoup de, tant de chagrin, quelque peine, peu de joie*) ;
- la combinaison avec les verbes supports tels que *éprouver* et *ressentir*.
- les noms en question dénotent des entités dépourvues d'extension spatiale et temporelle.

Cette dernière caractéristique permet de distinguer des noms d'état qui ont une extension temporelle des noms d'affect qui en sont dépourvus. Il est à noter que certains noms d'affect, en fonction du contexte dans lequel ils sont employés, peuvent être rangés dans les sous-classes différentes, p. ex. *chagrin* peut être classé soit dans la catégorie des noms d'état, soit dans celle des noms d'émotion : *X vit dans le chagrin/Le chagrin de X n'a duré que deux heures*. La classification des noms d'affect proposée par Flaux et Van de Velde (2000 : 88) se présente de façon suivante :



Le schéma ci-dessus montre, qu'à l'intérieur de la classe des noms d'affect, les noms sont sous-spécifiés en ceux d'émotion et ceux de sentiment. Ces derniers ont obligatoirement deux arguments dont l'un correspond au sujet affecté par le sentiment et l'autre à un objet humain ou non-humain : *X a du (de la) N de sentiment pour Y, le N de sentiment de X pour Y* (dans le cas d'une nominalisation complète).

2.1.3 Le classement de Nowakowska-Kempna (1986)

Nowakowska-Kempna répartit tous les prédicats psychologiques en deux grandes catégories (elles-mêmes subdivisées en groupes) :

- la catégorie des prédicats d'affect (klasa predykatów uczuć - afektów) contenant 21 groupes de lexèmes, par exemple : le groupe des noms de radość (joie), celui des noms de gniew (colère) ;
- la catégorie des prédicats d'attitudes émotionnelles (klasa predykatów postaw emocjonalnych) comprenant 12 groupes de lexèmes, par exemple : le groupe des noms de tęsknota (nostalgie), celui des noms de podziw (admiration, émerveillement).

Certains groupes de lexèmes appartiennent à la fois à deux catégories comme c'est le cas des noms de smutek (*tristesse, chagrin, mélancolie*).

Passons maintenant à l'analyse des rapports que les noms d'affect entretiennent avec le nombre.

3. Les noms d'affect et le nombre

En français et en polonais, l'opposition entre singulier et pluriel repose sur la morphologie des noms. Ce qui différencie les langues étudiées, c'est le fait qu'au niveau du syntagme nominal, le pluriel est exprimé en français par les articles. Ce n'est pas le cas du polonais où ces outils grammaticaux n'existent pas. Quant aux ressemblances, le français et le polonais disposent d'un ensemble des moyens lexicaux spécifiques exprimant entre autres la quantité déterminée (les noms de nombre) ou indéterminée (les quantificateurs faibles en français, les numéraux « indéfinis » en polonais etc).

Dans ce qui suit nous présentons quelques réflexions des linguistes français et polonais sur la catégorie des noms non-comptables et la possibilité de mettre ces derniers au pluriel.

3.1 Bogustawski (1973) considère qu'au pluriel les noms massifs ont régulièrement deux interprétations, à savoir « une portion de » ou « une sorte de » : *piwa* ('des bières'), *herbaty* ('des thés'). Les deux emplois mentionnés sont possibles théoriquement pour tous les éléments de la classe des noms massifs. Certains de ces noms acquièrent encore le troisième sens et ils désignent des produits faits d'une matière donnée : *czokolady* ('des chocolats'), *jersey(e)* ('des jerseys').

3.2 Feleszko (1973) attire l'attention sur le fait que les noms massifs tels que *piasek* ('sable'), *lód* ('glace ') disposent du paradigme des formes singulières et plurielles (*lotne piaski* 'sables mouvantes', *sptywające lody* 'glaces flottantes'), mais dans ce cas-là le pluriel a plutôt une valeur stylistique. Les termes exprimant la quantité précise sont exclus : **dwa piaski* ('deux sables'). Quant à la classe des noms abstraits, ces derniers doivent être rangés parmi les *singularia tantum*.

3.3 Selon Charaudeau (1992 : 240), la mise au pluriel, dans sa fonction de quantification, signifie la pluralité et oblige le mot à représenter des êtres dénombrables : *des vins* 'différents types de vin', *des paix*, *des patiences* 'succession d'actes'.

3.4 Doetjes (2001 : 120) affirme que les noms non-comptables se caractérisent par l'absence de toute marque de nombre c'est-à-dire ils doivent être considérés comme « ni singuliers ni pluriels ».

3.5 Nicolas (2002) montre que les noms intensifs sont tout simplement des noms massifs car ils apparaissent librement dans les constructions massives (*trop d'amour*, *un peu de bonheur*). Par contre, « leur apparition dans les constructions comptables est contrainte et peut entraîner un changement de sens ». Les noms massifs intensifs s'opposent aux noms comptables par le fait que les premiers réfèrent de façon distributive et cumulative tandis que les seconds « font intervenir les propriétés de références atomiques, de limitation intrinsèque et de dénombrabilité ».

3.6 Se plaçant dans la même optique, Beuseroy (2008) considère que les noms statifs² semblent proches des noms massifs concrets : ils refusent la pluralisation (* *les admirations de Paul pour...*) et l'emploi de l'article singulier *un* (**Il ressent un mépris pour son adversaire*). En outre, les noms statifs et les noms massifs sont compatibles avec les mêmes quantificateurs qui prennent dans ce cas-là une interprétation d'intensité (*Il a bu un peu de vin/Il a montré beaucoup de tristesse à l'annonce des résultats*). L'auteur montre aussi que les noms statifs renvoient non seulement à des qualités/états/sentiments, mais ils peuvent aussi « dénoter alternativement des « occurrences » de ces qualités/états/sentiments » (*Les colères que j'ai faites ont engendré une montée de tension*). Dans ce cas-là, la pluralisation et la présence de l'article *un* en l'absence d'une relative sont possibles.

3.7 Selon Van de Velde (2000) la pluralisation des noms abstraits dépend des facteurs suivants :

- « plus la séparation d'un prédicat d'avec son sujet est difficile, moins le pluriel est possible » ;
- « plus le rapport d'un prédicat au temps est direct, plus le pluriel est possible ».

Ainsi, les noms de qualité (*bonté, saleté*) et les noms de sentiment (*admiration, haine*) en tant que noms intensifs n'ont aucune étendue ni spatiale ni temporelle et de ce fait ils sont indénombrables. Lorsque les noms de qualité se pluralisent, ils « changent nettement de sens (de manière différente selon leur type de sens : des saletés sont des choses sales, et des bontés des actes bons) ». Pour ce qui est des noms de sentiment, leur pluralisation n'est possible que lorsque l'un des deux arguments du prédicat n'est pas lexicalisé : *Pierre a des admirations passionnées, Pierre suscite des haines incompréhensibles*. La première phrase suppose une pluralité d'objets d'admiration, dans la seconde on a affaire à une pluralité d'expérienceurs. Les noms au pluriel (*admiration* et *haines*) héritent leur nombre de l'argument sous-jacent.

En revanche, les noms d'état (*dépression, colère*) qui sont des noms intensifs et des noms dénotant des grandeurs extensives, se pluralisent facilement en gardant leur sens abstrait. Ce qui mérite d'être signalé, c'est le fait que la pluralisation entraîne alors un changement d'aspect. Van de Velde soutient que dans *il a des colères continues* la colère est visée sous un aspect à la fois accompli et répétitif alors qu'elle est visée de manière inaccomplie dans *il est en colère*.

4. La présentation du corpus

4.1 La consultation des dictionnaires français et polonais nous a permis de recenser les noms d'affect qui admettent le pluriel conformément à l'usage codifié de la langue. Généralement, la différence entre les emplois comptables et non-comptables d'un mot donné est illustrée dans les dictionnaires à travers les acceptions différentes de ce mot, par exemple : *admiration* 2. sentiment de joie et d'épanouissement devant ce qu'on juge supérieurement beau et grand : *X est saisi d'admiration* 3. (une, des admirations) : l'objet de l'admiration : *On tient à ses vieilles admirations* (GRE) ; *smutek* ('tristesse, chagrin, mélancolie') 1. le sentiment désagréable que nous ressentons, lorsque nous ne sommes pas heureux, d'habitude à cause des problèmes, des ennuis que nous avons ou bien à cause des problèmes, des ennuis d'autrui : *Zobaczyła w jego oczach bezbrzeżny smutek* [Elle a vu dans ses yeux une tristesse sans bornes]. 3. *smutki*, ce sont des problèmes, des ennuis à cause desquels nous ne nous sentons pas heureux : *Smutków jest na tym świecie wystarczająco dużo...* [Il y a, dans ce monde, assez de tristesse] (ISJP, vol. 2 : 629-630).

En outre, les noms sont accompagnés des indicateurs tels que : « au pl. » (en français) et « lm » (en polonais). Ainsi, on a par exemple : *haine*, au pl. 'antagonisme, dissension, querrelle, rivalité' : *X s'attire des haines implacables ; żal*, lm *M-le* ; 2. *żale* (regrets) 'plaintes, complaints' (ISJP, vol. 2 : 1407).

Le corpus que nous avons rassemblé dans des dictionnaires de langue tels que le GRE, le TLFi, ISJP, SWJP compte 72 noms (36 noms en français et 36 noms en polonais). Il a été ensuite confronté avec les occurrences sélectionnées dans les bases de données textuelles³.

Le dépouillement des textes a permis d'observer que certains noms d'affect caractérisés dans les dictionnaires comme invariables en nombre peuvent être utilisés au pluriel (*effroi, étonnement, rozpacz, gorycz*). Cela confirme la thèse

sur la possibilité de pluraliser théoriquement tous les noms d'affect. Cependant, il faut préciser que certains noms d'affect se pluralisent plus facilement que les autres. Il serait donc intéressant de voir quels facteurs déterminent la transposition des noms d'affect dans la classe des noms comptables.

Dans ce qui suit, nous présentons la liste des noms d'affect qui dans les deux langues étudiées peuvent être pluralisés.

4.2 En français :

admiration, affection, amertume, amour, bonheur, chagrin 2 ('peine ou déplaisir causé par un événement précis'), *colère, crainte, déception, dégoût, désespoir, ennui 1* ('peine qu'on éprouve d'une contrariété'), *espoir, espérance, frayeur, haine, horreur, joie, mélancolie, mépris, peur, (rare) pitié, (poét. ou vx) rage, regret, respect, satisfaction, surprise, terreur, tristesse*.

Parmi les noms classés comme non-comptables figurent : *chagrin 1* ('la douleur morale'), *compassion, effroi, ennui 2* ('malaise, impression du vide, de lassitude causée par l'inaction'), *épouvante, étonnement, honte, jalousie, panique*.

4.3 En polonais, les noms d'affect qui ont une forme plurielle sont les suivants :

lęk ('crainte ; frayeur ; peur ; anxiété, angoisse')⁴, *miłość* ('amour'), *melancholia* ('mélancolie ; vague à l'âme, spleen'), *nadzieja* ('espoir, espérance'), *nienawiść* ('haine ; horreur, abomination'), *nuda* ('ennui ; monotonie'), *przykrość* ('peine ; regret ; contrariété ; désagrément ; chagrin ; tracas'), *radość* ('joie ; allégresse, jubilation'), *rozczarowanie* ('déception ; déconvenue ; désillusion'), *rozgoryczenie* ('aigreur ; amertume ; exaspération ; rancoeur ; découragement ; désappointement'), *smutek* ('tristesse ; chagrin ; mélancolie'), *tesknota* ('nostalgie ; langueur ; ennui'), *zmartwienie* ('chagrin, souci, préoccupation, ennui ; chagrin, peine, affliction'), *żal* ('chagrin, douleur, affliction ; regret, peine') ;

- les noms traités comme des singularia tantum :

gniew ('colère'), *gorzyc* ('amertume ; aigreur'), *litość* ('pitié ; commisération ; compassion ; miséricorde'), *niesmak* ('dégoût ; aversion'), *odraza* ('aversion, répugnance, dégoût ; antipathie'), *panika* ('panique ; affolement'), *podziw* ('admiration, émerveillement'), *pogarda* ('mépris, dédain'), *przerażenie* ('terreur ; épouvante ; effroi ; (grande) frayeur ; horreur ; affolement'), *rozpacz* ('désespoir ; désespérance ; désolation ; navrance'), *strach* ('peur'), *szacunek* ('respect ; estime ; égard'), *szczęście* ('bonheur'), *współczucie* ('commisération ; pitié ; compassion'), *wstyd* ('honte ; confusion ; humiliation ; pudeur ; gêne ; embarrass ; trouble'), *wstręt* ('aversion, dégoût, horreur, répugnance'), *wściekłość* ('rage ; colère noire ; fureur ; emportement'), *zaskoczenie* ('étonnement, surprise ; ébahissement, stupéfaction'), *zawiść* ('envie, jalousie'), *zazdrość* ('envie, jalousie'), *zdziwienie* ('étonnement ; stupéfaction ; surprise'), *złość* ('colère, irritation, rogne').

Les résultats de notre recherche montre la supériorité quantitative des noms qui peuvent être utilisés en français au singulier et au pluriel : 27 noms contre 14 noms en polonais. À l'inverse, 22 noms polonais sont traités comme des singularia tantum tandis qu'en français, on n'en compte que 7 unités. *Chagrin* et *ennui*, en fonction de leur sens polysémique, sont traités soit comme des noms qui admettent le pluriel soit comme ceux qui le refusent⁵. Compte tenu

des résultats de notre recherche, trois cas de figure se présentent en ce qui concerne le comportement des noms d'affect en lecture d'occurrence :

- la pluralisation des noms d'affect n'entraîne pas un changement de sens ;
- la recatégorisation des noms en question engendre une concrétisation ;
- le pluriel agit comme un procédé d'amplification.

Notre étude s'inspire des travaux de Van de Velde (1995 ; 1999 ; 2000) et de ceux de Beuseroy (2008).

4. Le comportement des noms d'affect en lecture d'occurrence

L'étude de notre corpus confirme les thèses avancées par Van de Velde et Beuseroy selon lesquelles en lecture d'occurrence, les noms d'affect peuvent renvoyer à des entités abstraites ou concrètes. Dans le premier cas, nous avons affaire au pluriel aspectuel ou à l'interprétation plurielle de l'un des arguments sous-jacent. Dans le second cas, les noms d'affect convertis en noms comptables acquièrent une valeur lexicale spécifique.

4.1 Le pluriel aspectuel

En français, le choix du déterminant et l'alternance du nombre ne sont pas sans lien avec l'aspect des noms d'affect (Flaux, 1997 ; Van de Velde, 1999, 2000). Nous allons examiner les occurrences où le marqueur de discontinuité « *des* » apparaît devant certains noms d'affect. Considérons les exemples suivants :

Écoutez, j'ai des angoisses. Des terreurs abjectes. J'ai des moments où je ne crois pas que je vais donner autre chose. (F)

Depuis deux mois, je vis seule avec ma fille âgée de trois ans [...]. Elle pique des colères et n'arrête que lorsqu'on lui a donné ce qu'elle veut. (CP)

Dans le premier exemple, la phrase *J'ai des angoisses* renvoie à des accès (ou des crises) d'angoisse c'est-à-dire à des phénomènes de courte durée qui se répètent ordinairement à intervalles plus ou moins réguliers. Selon Muryn (2005: 80) « *la fréquence, donc le nombre d'apparitions d'unités discontinues dans une progression temporelle* » sert à exprimer l'intensité de l'affect. Le second exemple, à la différence du premier, illustre la situation où la série de crises de colères n'est pas indéterminée, mais elle reste limitée par le contexte. Dans ces emplois les noms d'affect conservent en français leur sens abstrait. Il convient de souligner que les formes équivalentes en polonais ont des sens lexicalisées : *niepokoje* 'émeutes, tourmentes', vx *gniewy* 'querrelles, conflits'⁶ ou elles ne connaissent pas de tels emplois (**mieć lęki* 'avoir des angoisses').

5. L'interprétation plurielle de l'un des arguments sous-jacent

5.1 Une information sur l'interprétation plurielle de l'expérienceur peut être véhiculée de façon implicite par l'adjectif possessif qui fonctionne comme multiplicateur (Flaux, 1997 : 46). Dans :

Pour la famille Quemener, ce premier anniversaire de la mort de Julien s'annonce comme une nouvelle épreuve. « Ça va nous replonger dans ce drame, même si on n'en est jamais sortis. Mais au-delà de notre chagrin...[...]. (CP)

[...] *modłę się, aby nasz smutek z powodu tragedii, którą przeżył naród żydowski w dwudziestym wieku, doprowadził do nowych stosunków między chrześcijanami a Żydami.* (KPWN)

le possessif implique l'existence de plusieurs expérienceurs différents. L'émotion que ceux-ci éprouvent est causée par un seul événement. Un autre cas de figure se présente lorsque la forme plurielle du possessif suppose à la fois une pluralité de causes différentes et une pluralité d'expérienceurs : *nos joies* et *nos peines*, *nasze radości i smutki* ('nos joies et nos peines'). On peut évoquer aussi les exemples suivants :

La source de nos chagrins est d'ordinaire dans nos erreurs. (CP)

Horoskop, na którym opiera się astrolog, reprezentuje w przenośni cykle naszego życia, w którym zamknięte są nasze radości i smutki, plany, marzenia, powodzenie i rozczarowania. (KPWN)

En ce qui concerne les formes *mes*, *moje* ('mes'), elles renvoient à des causes multiples dans : *mes joies* et *mes peines*, *moje radości i smutki* ('mes joies et mes peines').

5. 2 En français, les noms d'affect interpersonnels se caractérisent par le fait qu'ils peuvent se pluraliser par le biais de la pluralisation de l'expérienceur qui correspond à l'argument non lexicalisé :

Ce petit triomphe souleva beaucoup de jalousies. Maintes rivales voulurent avoir leur chariot branlant.

Pour ce qui est du polonais, nous n'avons trouvé aucun exemple illustrant ce cas de figure. En revanche, un seul exemple a été repéré quant à la pluralisation de l'objet vers qui est dirigé l'affect :

Wierzbicki-pamflecista kieruje się nie tylko intelektem - sterują nim nadto jakies zawiści, kompleksy, potrzeba osobistych porachunków i one to zdobywają chwilami w jego pisarstwie pozycję dominującą. (KPWN)

En français, la multiplicité d'objets est impliquée dans : *Marie a des affections solides (pour tous ses amis)*⁷.

6. La recatégorisation des noms d'affect

6.1 On admet traditionnellement que la recatégorisation des noms abstraits entraîne une concrétisation de sens : *des respects* 'témoignage de respect par la parole ou par les actes' / *respect* 'sentiment qui porte à accorder à quelqu'un une considération admirative, en raison de sa valeur qu'on lui reconnaît, et à se conduire envers lui avec réserve et retenue, par une contrainte acceptée ; *zmartwienia* ('des soucis, des ennuis') / *zmartwienie* ('un sentiment d'inquiétude, de tristesse causé par une situation désagréable').

En français et en polonais, le passage du sens initial au sens dérivé s'appuie avant tout sur la relation métonymique qui permet de rempalcer l'affect par la cause,

l'affect par l'objet, l'affect par le moment où cet affect est ressenti par le sujet psychologique, et enfin - l'affect par sa manifestation⁸. Les transferts de sens : affect - cause, affect - moment de l'affect semblent être assez évidents, lorsque les noms d'affect dénotent un procès temporel transitoire avec le début et la fin bien marqués, et ayant, d'habitude, un événement cause. C'est souvent le cas des noms dont la structure argumentale est bi-actancielle : le premier actant désigne le sujet qui éprouve l'émotion, le deuxième correspond à une cause (ce dernier n'est pas toujours réalisé en surface), p.ex. : *déception*, *chagrin*, *bonheur*, *przykrość* ('peine ; regret ; contrariété ; désagrément ; chagrin ; tracas'), *rozczarowanie* ('déception'), *szczęście* ('bonheur').

Le type de métonymie « affect pour l'objet de l'affect » porte sur les noms dénotant les sentiments qui présentent la structure bi-actancielle où le deuxième actant désigne la personne vers qui est dirigé le sentiment : *admiration*, *affection*, *miłość* ('amour'), *sympatia* ('sympathie'). Ces règles de transfert sont relativement régulières aussi bien en français qu'en polonais.

6.2 L'idée que la métonymie présente par elle-même un caractère équivoque a été avancée par Lecolle (2002). Elle soutient que, d'une part, le sens propre demeure à l'état de trace aux côtés du sens métonymique, et d'autre part, on ne peut pas assigner aux relations métonymiques de référence précise. En effet, l'étude de notre corpus confirme le fait que les formes plurielles des noms d'affect peuvent donner lieu à plusieurs interprétations. C'est le cas par exemple de *amour*. Ainsi, *amours d'adolescents*, *miłości licealistów* ('amours de lycéens') peuvent avoir deux interprétations : 'les épisodes successifs d'un même amour' ou 'une liaison, une aventure amoureuse'. La sélection de l'acception adéquate s'opère alors dans le contexte :

Toutes ces soubrettes, caméristes, lingères vieillissantes avaient leur collection de grandes amours ratées, de liaisons sinon dangereuses du moins frelatées. (F)

Pod wieloma względami romans biurowy jest taki sam, jak każdy romans. Biurowe miłości są najczęściej błahe, przelotne, pozbawione uczucia. I tak jak wszystko, kiedyś się kończą. (KPWN)

6.3 Le pluriel comme un procédé d'amplification⁹.

L'opposition entre singulier et pluriel est neutralisée lorsque le pluriel est un synonyme emphatique du singulier. Ce pluriel « augmentatif » ou « hyperbolique » sert à dénoter une grandeur dite « intensive » : *Jakie nudy tu panują!* ('Comme on s'ennuie ici !') (ISJP, vol. 1 : 1049) ; *Je suis pleins de doutes, de rêves et de peurs* (le TLF). L'emphase peut aussi transparaître à travers l'hyperbole « mille » :

[...] mille jalousies reviennent à l'esprit de Locomotive. Mille jalousies qui font le voyage d'Afrique et lui effacent momentanément la vision de la rouquine... (F)

Nasz rozmówca jest zmęczony i nie cierpi nas za to, że tyle gadamy. Ma tysiąc własnych zmartwień, żonę, dzieci. (KPWN)

Conclusion

Dans notre étude nous n'avons que signalé certains problèmes liés à la pluralisation des noms d'affect en français et en polonais. On a pu observer que le transfert

des noms d'affect d'un emploi indéénombrable à un emploi déénombrable y repose sur la relation métonymique. En français, la conversion des noms d'affect en noms comptables n'aboutit pas à la concrétisation du sens lorsqu'on a affaire à la répétition d'états distincts ou à la pluralisation de l'actant non lexicalisé. Les noms polonais semblent être plus rétifs à la pluralisation, mais cette hypothèse devrait être vérifiée grâce à des études plus approfondies. Notre objectif n'était que d'ouvrir des pistes pour l'investigation plus détaillée.

Notes

¹ Dans cette étude contrastive, nous adoptons le terme générique *affect* proposé par Flaux et Van de Velde (2000), compte tenu du fait que son équivalent polonais *afekt* est archaïque ou il est employé dans le langage spécialisé.

² La classe des noms statifs correspond à celle des noms abstraits intensifs chez Flaux et Van de Velde (2000).

³ Frantext (1950-1998) et le Corpus de la Langue Polonaise PWN. Certains exemples proviennent de notre propre corpus qui contient les occurrences recueillies dans la presse : *Le Monde*, *Le Figaro*, *Femme Actuelle* (2005-2009).

⁴ Tous les équivalents ont été puisés dans GDPF.

⁵ Il faut préciser que le GRE et le TLF traitent différemment *compassion*, *honte* et *rage*. D'après le GRE, ces mots admettent le pluriel tandis que dans le TLF, ils sont classés comme des noms invariables. En ce qui concerne le polonais, *miłość* ('amour') et *melancholia* ('mélancolie ; vague à l'âme, spleen') sont traités selon SWJP comme des noms qui peuvent être pluralisés alors que ISJP les considère comme des singularia tantum.

Compte tenu des recherches effectuées dans Frantexte et dans le Corpus de la Langue Polonaise, nous avons rangé les noms mentionnés dans la catégorie des noms admettant le pluriel.

⁶ Sur la valeur lexicale spécifique des formes plurielles en polonais voir Krzyżanowski, 1988.

⁷ L'exemple de Van de Velde (1999 : 67).

⁸ Sur les types de polysémie dans le domaine des noms d'affect voir Goossens (2007), Krzyżanowska (2009).

⁹ Pour l'étude très approfondie du pluriel rhétorique voir Rollin 2006.

Bibliographie

Anscombe, J.-C. (1992) « Quand on fait du sentiment : réflexions (presque) spontanées sur la nature linguistique des noms psychologiques ». In *De la musique à la linguistique Hommages à Nicolas Ruwet*, L. Tasmowski et A. Zribi-Hertz (éd.). Ghent : Communication et Cognition, pp. 139-154.

Anscombe, J.-C. (1995) « Morphologie et représentation événementielle : le cas des noms de sentiment et d'attitude ». *Langue Française*, 105, pp. 40-54.

Beuseroy, D. (2008) « Les noms abstraits intensifs ou « noms massifs » : (non) projection du nombre et interprétation ». In *Congrès Mondial de Linguistique Française - CMLRO8*, J. Durand, B. Habert, B. Laks (éds), Paris, Institut de Linguistique Française, pp. 2389-2406 <http://www.linguistiquefrancaise.org>

Benninger, C. (2001) « Noms de propriété, noms de sentiment et quantification nominale ». In *Le syntagme nominal : syntaxe et sémantique*, D. Amiot et al. (dir.). Arras: Université d'Arras, pp. 11-25.

- Bogustawski, A. (1973) „Nazwy pospolite przedmiotów konkretnych i niektórych właściwości ich form liczbowych i połączeń z liczebnikami w języku polskim”. In *Liczba, ilość, miara*, Z. Topolińska Z. et M. Grochowski (dir.). Wrocław: Ossolineum, pp. 7-35.
- Charaudeau, P. (1992) *Grammaire du sens et de l'expression*. Paris : Hachette.
- Doetjes, J. (2001) « La distribution des expressions quantificatrices et le statut des noms non-comptables ». In *Typologie des groupes nominaux*, L. Tasmowki et al. (dir.). Rennes : Presses Universitaires de Rennes, pp.119-142.
- Feleszko, K. (1973) «"Syntetyzm" i „analizyzm” kwantyfikacji w polskiej grupie imiennej»». In *Liczba, ilość, miara*, Z. Topolińska Z. et M. Grochowski (dir.). Wrocław: Ossolineum, pp. 41 -47.
- Flaux, N. (1997) « Les déterminants et le nombre ». In *Entre général et particulier : les déterminants*, W. De Mulder et al. (dir.). Arras : Artois Presses Université, pp. 15-82.
- Flaux, N. et D. Van de Velde. 2000. *Les noms en français : esquisse de classement*. Paris : Ophrys.
- Galmiche, M. et G. Kleiber (1995) « Sur les noms abstraits ». In *Les noms abstraits Histoire et théories*, N. Flaux et al. (dir.), Presses Universitaires du Septentrion, pp. 23-40.
- Goossens, V. (2007) « La polysémie des noms abstraits : l'exemple des noms d'affect et des noms de qualité ». In *Préactes Le lexique des émotions et sa combinatoire syntaxique et lexicale*, I. Novakova et A. Tutin (dir.), Grenoble, pp. 71-76.
- Krzyżanowska, A. (2009) « Sur la polysémie nominale : le cas des noms d'affect ». In *Methods of lexical analysis : Theoretical assumptions and practical applications*, K. Bogacki, J. Cholewa et A. Rozumko (ed.). Białystok: Wydawnictwo Uniwersytetu w Białymstoku, pp. 261-270.
- Krzyżanowski, P. (1988) « Kategoria liczby jako wykładnik odrębności leksykalnej». *Z polskich studiów slawistycznych*, VII. Warszawa, pp. 231-236.
- Lecolle, M. (2002) « Personnifications et métonymies dans la presse écrite : comment les différencier ?», *Semen*, n° 15, pp. 97-112.
- Muryn, T. (2005) « Continuité, intensité et fréquence ». *Synergies Pologne*, n° 1, pp. 78-83.
- Nicolas, D. (2002) « La catégorisation des noms communs : massifs et comptables ». In *Catégorisation et langage*, F. Cordier, J. François (dir.), Paris : Hermès, pp. 29-51.
- Nowakowska-Kempna, I. (1986) *Konstrukcje zdaniowe z leksykalnymi wykładnikami predykatów uczuć*. Katowice: Uniwersytet Śląski.
- Rollin, S. (2006) *Le style de Vincent Voiture : une esthétique galante*. Saint-Etienne : Publications de l'Université de Saint-Etienne.
- Van de Velde, D. (1995) *Le spectre nominal Des noms de matières aux noms d'abstractions*. Louvain - Paris : Editions Peeters.
- Van de Velde, D. (1999) « La multiplication des sentiments ». *Travaux de linguistique*, n° 38, pp. 63-87.
- Van de Velde, D. (2000) « Quelques variétés de pluriels de noms abstraits ». *Verbum*, XXII, n° 4, pp. 379-395.

Abréviations

GDPF - Pieńkos, E. *et al.* (dir.) 1995-1996. *Grand dictionnaire polonais-français*, 1-2, Warszawa : PWN ; Frosztega, B. *et al.* (dir.) 2003- 2008. *Grand dictionnaire polonais-français*, 3- 5. Warszawa : PWN.
ISJP - Bańko, M. (dir.) 2000). *Inny słownik języka polskiego*, 1-2, Warszawa : Wydawnictwo Naukowe PWN.
Le GRE - Rey, A. (dir.) 2005. *Le Grand Robert de la langue française*, version électronique, deuxième édition, Paris : Le Robert.
Le TLF - Imbs, P. (dir.) 1971-1994). *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIXe et du XXe siècle*, 1-16. Paris : Editions du Centre National de la Recherche Scientifique.
SWJP - Dunaj, B. (dir.) 1996. *Słownik współczesnego języka polskiego*. Warszawa: Wilga.

Sources des citations

CP - le corpus de presse
F - Frantext : CNRS, ATILF (Analyse et traitement informatique de la langue française), UMR CNRS- Université Nancy 2. <http://atilf.atilf.fr/frantext.htm>
KPWN - Le Corpus de La langue Polonaise, <http://www.korpus.pwn.pl>